

**Service instructeur**  
Service Tarification des Etablissements Sociaux

N° CP-2014-3-4-1

**Service consulté**

**ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES**

□

**DEMANDE DE PROROGATION DE LA VALIDITE DES AIDES A  
L'INVESTISSEMENT**

Résumé : Le présent rapport a pour objet, en application du règlement financier départemental, de décider de la prorogation de la durée de validité des aides à l'investissement dans le cadre des actions en faveur des personnes âgées.

Le règlement financier du Conseil Général, fixe la durée de validité des aides à l'investissement à 3 ans pour les subventions dont le montant est supérieur à 10 000 €.

Les soldes des subventions sont annulés d'office si les pièces justificatives n'ont pas été produites dans le délai. Toutefois, une prorogation de la durée de validité peut être sollicitée auprès de l'instance ayant accordé la subvention.

Quatre dossiers de subventions liées à des travaux de construction, d'extension ou d'équipement dans des structures pour personnes âgées sont concernés par cette règle de caducité.

Des complexités techniques survenues lors de la réalisation de ces travaux ont engendré des retards importants et motivent la demande de prorogation du délai de validité de ces subventions.

Le tableau, joint en annexe, récapitule les dossiers concernés par la demande de prorogation.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- proroger le délai de validité des subventions mentionnées dans l'annexe jointe au présent rapport jusqu'au 31 décembre 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

**PROROGATION DELAI DE VALIDITE DES AIDES A L'INVESTISSEMENT  
DOSSIERS CONCERNES**

Programme	N° dossier PROGOS	N° opération Coriolis	Etablissements /communes	Nature de l'opération	Date délibération	Subvention octroyée	Paiements réalisés	Solde restant à payer	Prorogation demandée jusqu'au
<b>PERSONNES AGEES</b>									
I214	PQH00053	2011-I214-21200	Groupe Hospitalier du Centre Alsace COLMAR. Clinique et Maison d'Accueil du Diaconat COLMAR.	Extension de l'EHPAD permettant la création de 53 lits et le transfert de 7 lits existants	CP 08/07/2011	1 260 000 €	756 000 €	504 000 €	31 décembre 2015
I214	PQH00057	2011-I214-21206	Hospices Civils COLMAR. Centre pour Personnes Agées COLMAR	Reconstruction d'un bâtiment de 180 lits d'EHPAD	CP 08/07/2011	3 780 000 €	2 268 000 €	1 512 000 €	31 décembre 2015
I214	PQH000060	2011-I214-21210	SA HLM Habitat Familial d'Alsace COLMAR / Accueil de jour de Rouffach	Création d'un Accueil de Jour de 12 places pour personnes âgées en situation de dépendance, notamment pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à ROUFFACH	CP 08/07/2011	169 200 €	84 600 €	84 600 €	31 décembre 2015
I214	AEM00014	2011-I214-21211	Communauté de Communes du Pays de ROUFFACH / Accueil de jour de Rouffach	Equipped d'un accueil de jour pour personnes âgées dépendantes (Contrat Territoire de Vie)	CP 08/07/2011	6 750 €	- €	6 750 €	31 décembre 2015